

# Nouvelles de La Cause



Je veux me tenir prêt à lever l'ancre.

Alexandre VINET

N° 511 Juillet - Août - Septembre 2022

## ÉDITORIAL

### LEVER L'ANCRE

Lever l'ancre, c'est quitter le port, le nid douillet et sécurisé, pour affronter la haute mer, partir à la découverte de nouveaux horizons, vivre de nouvelles rencontres et oser l'aventure ! Chaque étape de vie, chaque projet nouveau représente un nouveau cap avec de nouveaux défis... L'équipage de La Cause a la joie d'accueillir Isabelle et Julien Coffinet pour de nouveaux et beaux voyages en perspective. Que le Seigneur les bénisse et veille sur leur navigation ! Pendant ce temps, mon épouse et moi hissons aussi la voile pour voguer vers l'Est pour d'autres missions pastorales en Alsace.

La chaleureuse (en tous les sens du terme car il faisait 38°) journée de la fête de La Cause du 18 juin a été marquée par la présence d'environ 230 participants venus de toute la France et même de Suisse, concernés par les Départements de La Cause : des Solos, des couples ; des personnes en situation de handicap visuel ; des enfants adoptés de France, de Madagascar, d'Haïti et de Corée... des parrains et marraines. La musique était à l'honneur avec un ensemble

### Sommaire du N° 511

- Qui sera le bon samaritain ?
- Discours de Gérard Larcher
- 29 ans au service de La Cause du Christ
- Au revoir de Nicole Deheuvelds
- SOL FA SOL
- Résultats de la Tombola 2022

ukrainien de Lviv qui a offert un concert d'une exceptionnelle virtuosité mêlant dans ses accords la souffrance d'un peuple, l'espoir et la joie.

Le président du Sénat, Gérard Larcher, nous a honorés de sa présence et a prononcé un discours que nous reproduisons dans ce numéro. À noter aussi la présence de 16 pasteurs, 2 prêtres carriérois, de responsables de différents organismes protestants et catholiques (Fondacio, notre partenaire de sessions pour les couples), du maire de Carrières-sous-Poissy, Eddy Aït.

Le matin, la table ronde présidée par Marie Lefevre-Billiez a permis à Samuel Coppens, président du CASP, au Major Joël Etcheverry, directeur des programmes territoriaux de l'Armée du Salut, à Jean-Marc Semoulin, directeur de La Gerbe, et à votre serviteur, de présenter leur vision de la solidarité en action, leur stratégie et les principes éthiques. La solidarité se manifestait déjà dans la capacité des organismes protestants à travailler ensemble et à renforcer leurs collaborations. La présence du pasteur Rodrigue Valentin, président de la plateforme protestante France-Haïti, rappelait l'importance de cette unité des différentes associations dans l'action pour soutenir ce peuple en très grande souffrance.

L'actrice Monie Meziane, non voyante, nous a offert un magnifique



Numéro Spécial

**Merci Alain et Nicole !**

poème et Joëb Fidaly a lu en braille l'évangile du Bon Samaritain. Le président de la Fondation, Christian Bonnet a assuré la prédication.

La famille Coffinet, Isabelle, Julien et leurs enfants, s'est présentée à son tour en interprétant accompagnée au clavier, violon, violoncelle et guitare un chant célébrant le service de La Cause du Christ ! L'ensemble de cette journée, riche en interventions variées a été vécu comme une rencontre très émouvante par les participants...

Nous partageons avec vous cet événement à travers des photos et des extraits d'interventions.

**Bonne lecture, au revoir et merci !**

Alain Deheuvelds  
Pasteur - Directeur général  
de la Fondation  
jusqu'au 30 juin 2022





## QUI SERA LE BON SAMARITAIN ?

En relisant la parabole du bon Samaritain (Luc 10.26-37) pour préparer ce culte, j'ai été frappé par le caractère polémique de cette histoire. (...) Jésus décrit un prêtre et un Lévite qui ne lèvent pas le petit doigt pour venir au secours d'un homme blessé. Voilà des gens qui se disent et qui se savent investis d'une fonction sacrée, mais pour qui la vie d'un homme n'est pas sacrée. Ils préfèrent préserver leur pureté rituelle. En langage contemporain, on dirait : ils ne veulent pas se salir les mains.



Enfin, le choix d'un Samaritain est très polémique. Les juifs considéraient les gens de ce peuple comme des ennemis. En effet, les Samaritains avaient été installés dans la région pour occuper les maisons et les terres des juifs déportés. Ils étaient schismatiques par rapport au courant religieux traditionnel, ils avaient fait le choix d'une autre Écriture sacrée, d'un autre lieu de culte que le temple de Jérusalem, d'un autre calendrier et d'autres rituels religieux. Le propos tenu par Jésus est donc paradoxal : il met en scène un schismatique détesté de tous, et il le décrit comme le seul qui a eu les gestes d'humanité nécessaires par rapport à cet homme blessé.

Si on s'amuse à transposer la parabole dans notre contexte actuel, on dirait : un homme descendait de Paris à Saint-Denis.

Arrivé à la porte de la Chapelle, il se fait détrousser par des consommateurs de crack qui le laissent à moitié mort. Un prêtre catholique passe par là et se détourne. Un pasteur protestant fait semblant de ne pas le voir. Un brave musulman sur sa mobylette s'arrête et porte secours à cet inconnu... Je n'exagère pas dans la symbolique des lieux et des personnages.

Alors, quel est l'enjeu de cet entretien tendu entre Jésus et le maître de la loi ? Pour le maître de la loi, il s'agit de prouver que Jésus n'est pas un bon observateur de la loi, et de ce fait, avoir matière à le condamner. Pour Jésus, il s'agit de démontrer que la religion établie, avec ses préceptes traditionnels et son code de la pureté, n'a abouti qu'à cliver la population entre purs et impurs, entre ceux qui respectent les commandements et les autres. Car, dans la mentalité du judaïsme ancien, le prochain ne peut être que le compatriote, et pour les plus radicaux, seulement celui qui appartient à la même confrérie religieuse que moi. Vous constatez que le judaïsme ancien pratiquait déjà ce que certains appellent aujourd'hui « la préférence nationale » : je viens en aide seulement à ceux qui me ressemblent. Et tout l'enjeu de cette parabole est de faire écrouler ce système de pensée pervers. (...)

Celui qui a été ému jusqu'aux tripes par le sort de ce malheureux blessé au bord de la route, c'est le Samaritain. Son action est décrite en six verbes : il s'approche du blessé, il bande les plaies, il verse de l'huile, il le fait monter sur son âne, il amène à l'hôtellerie et là, il prend soin de lui. Le Samaritain incarne un amour du prochain qui ne se contente pas de belles paroles ou de grands principes,



mais qui le met concrètement en pratique. L'apôtre Jean en fait une exhortation pour tous les chrétiens « Mes enfants, n'aimons pas seulement en parole, avec de beaux discours : faisons preuve d'un véritable amour qui se manifeste par des actes. » (1 Jean 3.18).

Toute la parabole est construite pour que l'auditeur s'identifie au blessé qui a besoin d'aide. Et dans ce cas, peu importe d'où vient le secours : même l'aide d'un Samaritain est bonne à prendre. Cette parabole ouvre la perspective d'une fraternité universelle qui va au-delà des clivages sociaux, religieux ou culturels. C'est une sorte de manifeste antiraciste que Jésus nous donne là. (...)

Pourquoi souligner le contexte et le caractère polémique de cette parabole du bon Samaritain ?

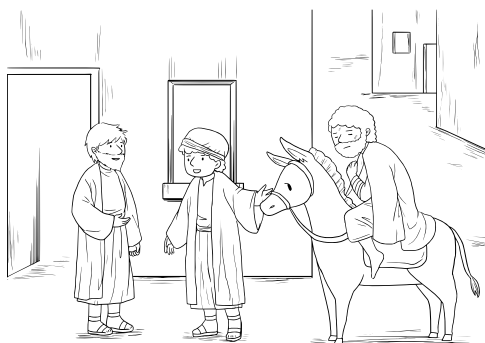
D'abord pour vous suggérer que faire le choix de la solidarité, c'est risquer de se mettre à dos les plus conservateurs dans notre société. La solidarité en actes est un combat contre l'ordre établi qui s'accommode facilement de l'injustice, de l'exclusion, de la fermeture des frontières...

Mais en abordant la parabole sous cet angle, ne croyez pas que je suis en train d'insinuer que La Cause serait une sorte de bon Samaritain qui ferait le travail

compassionnel que les Églises officielles ne font pas. La Cause n'est ni en opposition, ni en compétition avec les Églises. D'ailleurs, le contexte législatif propre à la France fait que les œuvres comme la Cause qui font partie de la Fédération de l'entraide protestante sont indispensables pour que les chrétiens, membres des Églises protestantes, puissent exercer ce devoir de solidarité qui leur tient à cœur. Les bons Samaritains aujourd'hui, ce sont tous les croyants qui soutiennent l'action de ces œuvres au quotidien, et celle de La Cause en particulier. Ils ont choisi, par l'intermédiaire de ces œuvres, de s'approcher des handicapés, des personnes âgées, des sans-domicile-fixe, des migrants, des sans-papiers, des femmes battues, des malvoyants, des orphelins... et de les aider dans leur détresse. D'une certaine manière, La Cause agit par délégation des croyants qui la soutiennent.

S'il me fallait trouver dans cette parabole un parallèle pour décrire le travail de la Cause, je dirais que La Cause est un peu comme l'hôtelier à qui le Samaritain délègue une mission de protection et d'assistance. Il lui donne déjà deux pièces d'argent et dit à l'hôtelier : « Prends soin de lui, et ce que tu dépenseras en plus je te le paierai moi-même. »

La Cause est une fondation reconnue d'utilité publique, qui ne



reçoit aucune subvention pour son fonctionnement. C'est un choix délibéré qui nous permet de maintenir une totale liberté d'action et de ne pas dépendre des politiques publiques qui sont par nature fluctuantes, selon les alternances politiques. Elle s'appuie donc sur vous, ses amis, pour poursuivre sa mission dans les quatre domaines que vous connaissez bien : le handicap visuel, l'enfance, l'accompagnement des couples et des célibataires, l'édition.

Cela fait maintenant dix ans que je suis président de la Fondation et, année après année, je suis émerveillé par la grande fidélité de nos donateurs. C'est l'occasion pour moi de saluer l'énorme travail de consolidation et d'ouverture vers d'autres milieux confessionnels qu'Alain et Nicole Dehevels ont effectué durant leur vingt-neuf années de ministère à La Cause. Il est tout à leur honneur d'avoir voulu terminer leur parcours professionnel dans un ministère encore plus en lien avec les Églises locales et l'aumônerie.

Avec l'arrivée de Julien et Isabelle Coffinet, La Cause va bénéficier d'une énergie nouvelle, d'idées nouvelles, de nouvelles relations pour poursuivre cette œuvre désormais centenaire, mais qui fait preuve d'un remarquable dynamisme.

Le prêtre et le lévite obéissaient au premier commandement mais négligeaient le second. Le danger que courent peut-être certaines œuvres chrétiennes serait de privilégier le second commandement sur l'amour du prochain, mais en oubliant le premier. La Cause ne perd pas de vue qu'elle a été créée en 1920 comme une œuvre d'évangélisation, tout en s'inscrivant délibérément dans le courant du christia-

nisme social. Nous voulons donc tenir ensemble et vivre ensemble ces deux commandements rappelés par le maître de la loi : « Tu aimeras le seigneur ton Dieu de tout ton cœur de toute ton âme de toute ta force et de toute ta pensée », et aussi : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

Pour terminer, je voudrais relire avec vous cet admirable passage du livre d'Ésaïe que Jésus avait probablement en tête lorsqu'il a imaginé cette parabole :

« Voici la forme de culte à laquelle je prends plaisir [dit Dieu] : c'est libérer ceux qui sont injustement enchaînés, c'est les délivrer des contraintes qui pèsent sur eux, c'est rendre la liberté à



ceux qui sont opprimés, bref, c'est supprimer tout ce qui les rend esclaves. C'est partager ton pain avec celui qui a faim, c'est ouvrir ta maison aux pauvres et aux déracinés, c'est fournir un vêtement à celui qui n'en a pas, c'est ne pas te détourner de celui qui est ton frère. Alors ce sera pour toi l'aube d'un jour nouveau.» (Ésaïe 58.5-8)

Que ce soit pour chacun de nous l'ambition d'une vie réussie !

Christian Bonnet  
Président  
de la  
Fondation  
La Cause



## JOUR D'APPEL, DE REMERCIEMENT, DE BIENVENUE, ET DE GRÂCE

Je souhaite vous dire combien je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui, en ce 18 juin, qui est un symbole d'espérance mais aussi de combat pour la liberté. Ce combat pour la liberté qui est une lutte de chaque instant et la guerre d'Ukraine que nous vivons aux portes de l'Union européenne sont là pour nous le rappeler. J'ai eu l'occasion de dire au Président de la Rada, le Parlement ukrainien, que j'ai reçu au Sénat, toute ma solidarité avec son peuple qui se bat avec tant de courage. Je sais que vous aussi, vous avez voulu marquer cette solidarité en recevant le groupe musical ukrainien : « Les musiciens de Lviv ». La solidarité est au cœur de l'action de votre fondation, sujet que vous avez évoqué ce matin au cours d'une table ronde.



*Les musiciens de Lviv*

Mais si le 18 juin est marqué par un « Appel », il sera aussi placé sous le signe du « remerciement », ce remerciement que nous souhaitons adresser à Nicole et Alain Deheuvels pour ces 29 années passées au sein de la fondation.

Directrice du Département Solos-Duos et directeur général de la fondation, vous avez donné sans compter de votre temps et de votre énergie depuis 1993 pour perpétuer le travail d'évangélisation et de présence au monde. Vous vous êtes inscrits dans les pas du pasteur Freddy Durrleman, d'Élisabeth (1880-1954), de leur fils Christophe (1921-2001), de son épouse Rose-Marie (née Grellet, 1919-2018), et de Monique Durrleman (1925-2019). Et je tiens à saluer Antoine Durrleman, ce grand serviteur de l'État avec qui j'ai beaucoup partagé sur le thème de la santé et de la solidarité.

Chers Nicole et Alain Deheuvels, vous avez repris ce flambeau et su donner un nouveau souffle à cette aventure qui a tant marqué l'histoire du protestantisme français. Vous avez puisé votre énergie dans la richesse de vos expériences de pasteurs à Montargis (1986-1993). Vous avez puisé votre engagement dans la Bible. Je pense à ce passage du livre des Rois (1 Rois 8:61) : « Que votre cœur soit tout à l'Éternel, pour suivre ses lois et pour observer ses commandements ». Vous avez fait de La Cause, un exemple de « Réveil » : une entreprise de retour à la source chrétienne et d'évangélisation qui se traduit par la création foisonnante d'œuvres caritatives et sociales.

Cette œuvre rayonne au sein des quatre Départements d'action et je tiens à souligner votre rôle déterminant en tant que directrice du Département Solos-Duos, chère Nicole.

Je n'oublie pas les 34 missions d'Alain de mise en place et de suivi de programmes d'aide humanitaire auprès des orphelinats de Roumanie, de Madagascar, du Togo, du Cameroun et d'Haïti, des missions de prospective en Hongrie, Lettonie, Vietnam et Chine. Je n'oublie pas non plus l'organisation de quatre concours littéraires pour La Cause et surtout le suivi juridique et la formation des deux associations, La Cause et Les œuvres de La Cause, devenant Fondation La Cause, reconnue d'utilité publique en 2008.

Si la société et le protestantisme de France ont connu de multiples bouleversements ces trois dernières décennies, La Cause est toujours présente grâce à votre action. Avec vous, La Cause est devenue centenaire. Je me souviens de la fête du 26 juin 2021 et de cette table ronde consacrée à « L'apport des protestants dans le travail social au sein d'une République laïque » à laquelle j'avais eu le bonheur de participer.

Au moment où vous nous quittez pour rejoindre l'Alsace, où vous continuerez à « proclamer la Bonne Nouvelle à toute la création » comme le dit l'Évangile de Marc (Marc 16:15), nous voulions vous dire merci du fond du cœur.

Nous accueillons avec joie les pasteurs Julien et Isabelle Coffinet qui seront, à compter du 1<sup>er</sup> juillet, respectivement directeur général et directrice du Département Solos-Duos. Nous les accueillons avec confiance car nous savons d'où ils viennent et quels furent leurs parcours. Pasteure de l'Église Protestante Unie de France de Cergy, bénévole de l'Entraide Protestante de Cergy et présidente de l'Association Familiale Protestante de Cergy-Touleuses, s'agissant d'Isabelle Coffinet, et pasteur de l'Église Protestante Unie de France en poste paroissial à Rambouillet de 2009 à 2011, ce qui a créé des liens très forts avec notre famille et particulièrement avec Dorothee, Florian et leurs trois enfants, à Saint-Germain-en-Laye depuis 2011, et chargé de mission du Conseil régional de l'EPUDF auprès de la paroisse de Dreux depuis 2019, s'agissant de Julien Coffinet.

Ce 18 juin est non seulement un jour d'« Appel » ; mais aussi un jour de bienvenue et un moment pour rendre grâce.

Gérard Larcher  
Président du Sénat.





## 29 ANS AU SERVICE DE LA CAUSE DU CHRIST

Combien il me semble difficile de résumer en quelques mots ces 29 années tellement riches et variées. Plus d'un quart de siècle sur les 102 ans d'existence de La Cause... Que de rencontres, d'histoires vécues, de défis relevés en équipe avec les membres du conseil d'administration, les salariés, les très nombreux bénévoles, environ 300, qui nous aident fidèlement chaque année! Ce qui me marque ce sont les visages, chaque personne rencontrée et toutes les histoires que nous avons pu tisser ensemble.



Je voudrais saluer la mémoire de Philippe Vassaux qui a présidé pendant longtemps le conseil d'administration, de Christophe, Rose-Marie et Monique Durrleman, à qui nous avons succédé en 1993. De nombreux amis, bénévoles et collaborateurs qui ne sont plus de ce monde, mais ont marqué profondément l'histoire de La Cause. Je remercie les membres du conseil d'administration et l'actuel président Christian Bonnet pour leur soutien actif! Je salue particulièrement les équipes de salariés de La Cause, il n'y a eu en tout que 21 salariés pendant cette période, car chacun est resté assez longtemps à son poste... C'est significatif de la joie qu'il y a à travailler pour la bonne cause! Je tiens à les remercier pour leur professionnalisme, leur sens des responsabilités, leur investissement, leur esprit solidaire, bienveillant et leur grand dévouement.

Je ne me lancerai pas dans une énumération fastidieuse des développements et des adaptations à travers les années. Mais je tiens à mentionner trois étapes importantes: 1995 création du service parrainage - aide humanitaire, 1999 mise en place du réseau Sol Fa Sol, Solidaire Face à la Solitude, les séjours Solos, puis les sessions couples, les séjours adaptés pour les personnes en situation de handicap. Ce sont plus d'une centaine de séjours qui ont été organisés avec plus de

7000 participants. Enfin, en 2008 La Cause et les Œuvres de La Cause deviennent Fondation reconnue d'utilité publique.

La direction de La Cause fut pour moi l'occasion de rencontrer de très nombreuses personnes, en France tout d'abord:

- en travaillant avec les organismes partenaires de chaque Département.
- en vivant pleinement l'esprit fédératif de La Cause, en visitant régulièrement les églises des dénominations protestantes de la FPF et du CNEF et en les associant aux différents projets.



- en vivant un œcuménisme qui n'avait rien de façade, grâce au partenariat tissé avec l'organisme Fondacio, pour l'organisation des sessions couples depuis 20 ans.
- en organisant 63 Déjeuners/conférence autour de personnalités très diverses dont la rencontre m'a marqué. Pour en montrer la richesse et la diversité, quelques noms:
  - **PDG**: Pierre Peugeot, Jean-Louis Dumas, Patrick Peugeot
  - **Ambassadeurs**: Renaud Vignal, François Scheer, Jean-Noël de Bouillane de Lacoste
  - **Économistes**: Emmanuel Moulin, Thierry Dehevels
  - **Cinéaste et acteurs**: Jean-Louis Lorenzi, Roland Giraud, Gérard Rouzier
  - **Hommes d'État**: Pierre Joxe, Michel Rocard, Gérard Larcher, Catherine Bergeal, Antoine Durrleman, Jérôme Monod
  - **Journalistes**: Nathalie et Étienne Leenhardt, David Guiraud, Alain Duhamel
  - **Militaires**: l'amiral Philippe Sautter et le général Jean-Fred Berger
  - **Directeur de la DST**: le préfet Yves Bonnet
  - **Médecins**: Didier Sicard, Mathieu Zuber, Alain Deloche
  - **Chercheur**: Jean-Claude Hureau, et le prix Nobel Pierre Gilles de Gènes

- **Écrivains**: Frédérique Hébrard, Christian Zuber, Évelyne Sullerot
- **Photographe grand reporter**: Suzanne Held



- L'organisation des quatre concours littéraires de La Cause fut aussi une grande aventure humaine: en 1998 sous la présidence de Frédérique Hébrard nous avons recueilli plus de 70 manuscrits; en 2000 présidé par Annie Vallotton; en 2006 avec Thierry Du Pasquier et en 2009 avec Jean-Louis Lorenzi. Ces concours ont permis de susciter de nouveaux auteurs et de publier des ouvrages de qualité.

Ces rencontres se sont poursuivies aussi à l'étranger:

J'ai vécu avec intensité 34 missions à l'étranger. Certaines de prospection, en Hongrie, Lettonie, Chine et Vietnam. D'autres afin de mettre en place et de suivre l'aide humanitaire auprès des orphelinats en Roumanie, Madagascar, Togo, Cameroun et Haïti. Je n'oublie pas l'organisation de deux voyages en Corée du Sud pour les familles adoptives et de deux voyages en Israël pour permettre aux membres de La Cause de découvrir ce pays. Notre déléguée, la pasteuress Sook-Hee Youn, a créé par la suite avec son mari l'ACCFC pour assurer le suivi post adoptif des enfants d'origine de Corée du Sud.

Les 20 orphelinats que nous soutenons depuis près de trente ans, leurs responsables et les générations d'enfants accompagnés occupent dans mes pensées et dans mon cœur une place toute particulière.

Le Centre d'Action Sociale du Togo que j'ai eu le privilège d'accompagner dès sa naissance et dont j'ai pu définir avec la directrice et fondatrice, la pasteuress Mana Yévu, l'approche stratégique, est toujours resté pour moi le modèle à suivre. Une parfaite gestion administrative, un personnel diplômé et justement rémunéré, un véritable suivi



## 29 ANS AU SERVICE DE LA CAUSE DU CHRIST (SUITE ET FIN)

pédagogique personnalisé. Des partenariats établis avec des entrepreneurs du pays offrent un grand choix de formation aux jeunes du centre. Sans oublier le travail de la terre: une pépinière, 41 hectares de terres pour former les jeunes à l'agriculture, à l'élevage, à la pisciculture. 10 enfants de la rue recueillis sont ainsi devenus ingénieurs agronomes! Ces enfants abandonnés, parfois en raison de leur handicap ont véritablement trouvé sécurité, affection, formation pour leur permettre de construire leur avenir.

Je voudrais, par exemple, vous parler d'Afeitom, cet enfant abandonné parce que sa mère est morte en le mettant au monde et qu'il n'avait qu'une seule jambe. Afeitom signifie celui qui n'a pas d'histoire, un enfant maudit dont on attend la mort... Alerté par les voisins, le CAST a recueilli cet enfant sauvage. Il l'a sociabilisé, entouré de bienveillance, puis scolarisé. Afeitom a fait toute sa scolarité en tête de classe. Il fait aujourd'hui des études de droit...

À Madagascar, je citerai le nom du directeur du centre CATJA à Mananjary, Auguste Tsimindramana, qui, avec son épouse Julie, a sauvé un grand nombre de jumeaux de la mort et a donné sa vie dans le combat contre les rois sorciers pour mettre fin à ce tabou.

Beaucoup de jumeaux sauvés ont pu être adoptés grâce à La Cause. 180 adoptions ont été accompagnées sur cette période, notamment les jumeaux de Madagascar, mais aussi des enfants d'Haïti et de France. Sur le site de La Cause, il est possible de revoir l'émission *Mille et une vies* où Lydie, dont la naissance en France a été suivie par La Cause, raconte comment elle a pu retrouver avec le soutien de La Cause, du CNAOP (Conseil National d'Accès aux Origines Personnelles), de sa mère adoptive également, sa mère biologique. Un magnifique témoignage très émouvant!

Je voudrais aussi parler des personnes en situation de handicap visuel avec une anecdote qui date du premier voyage à Madagascar en 1995. Un aveugle sur la place de l'indépendance était entouré d'une grande foule venue l'écouter. Il lisait dans une Bible Braille en malgache. Ayant été sollicité pour assurer la prédication au temple d'Andohalo, je saluai cet homme et lui demandai s'il accepterait de venir lire le texte du jour en Braille français. Il me répondit: « Bien sûr, j'ai aussi reçu le Nouveau Testament en Braille français, c'est La Cause qui me l'a envoyé! »

Une image pour moi définit bien la Fondation La Cause, c'est l'arbre du royaume avec ses différentes branches qui abritent les oiseaux du ciel. Il porte du fruit en abondance et plonge ses profondes racines dans la foi en Jésus-Christ.

Alain Dehevels – Le 18 juin 2022  
Directeur général de la Fondation La Cause  
jusqu'au 30 juin 2022



## AU REVOIR DE NICOLE DEHEUELS

Je voudrais commencer par exprimer ma gratitude! C'est un bonheur d'avoir travaillé 29 ans à et pour La Cause! Les activités sans cesse renouvelées ont rendu la tâche toujours passionnante et cette longévité a permis que se créent des liens de confiance avec de multiples partenaires, dans une fidélité particulièrement féconde.

Ce temps de ministère à la Fondation La Cause a gravé dans ma mémoire une multitude de visages et de prénoms, comme autant de relations personnelles.



Au cours des entretiens, d'une intensité rare, j'ai vu couler tant de larmes... et aussi naître de beaux sourires! De la part des Solos et des Duos, célibataires et couples étant les deux publics concernés par le Département que j'ai dirigé.

Solos ou Duos: ces deux facettes de la réalité sociale et affective adulte ont suscité autant d'attention et d'engagement de ma part. Je dois souligner que la Fondation La Cause a une action pionnière dans le domaine de l'accompagnement des célibataires.

J'ai plongé dans l'univers des Solos avec le Service Éliézer, créé (bien avant moi) en 1930; cette antenne matrimoniale de La Cause assez connue dans le monde protestant, constatant que la majorité des célibats étaient subis et non choisis, a permis la création de nombreux foyers dans lesquels la foi a rayonné.

Vérifiant, à l'écoute des centaines de Solos, combien la solitude est un vrai fléau, nous avons accueilli leur souffrance avec respect. Mais nous avons aussi décelé le potentiel de dynamisme et de créativité qui pouvait être mis en valeur pour répondre aux besoins!

En créant, en 1999, Sol Fa Sol, réseau national de groupes régionaux, nous avons pris appui sur des bénévoles locaux, eux-mêmes Solos; je salue les animateurs Sol Fa Sol anciens et actuels qui ont mis leurs compétences au service des Solos.

Nos activités Solos se sont diversifiées, y compris pendant les années Covid: Causeries, bilan d'étape... et les séjours Solos ont toujours rencontré un immense succès. Je garde précieusement le souvenir de notre dernier séjour pour Pâques à la Costette (La Cause à la Caus-tette!), et des 120 autres environ qui nous ont fait découvrir les richesses culturelles et géographiques de la France, mais aussi de l'Italie (les vallées vaudoises et Venise!), sans oublier les voyages en Israël avec Solos et Duos pour visiter les terres bibliques. Une pensée pour nos amis québécois et nos amis de Suisse avec qui nous avons noué partenariat et vécu de splendides rencontres, notamment à Paris en 2013. Aujourd'hui notre réseau de Solos participant aux activités de La Cause représente 2000 personnes.

Nous avons aussi investi la mission auprès des couples en développant année après année diverses activités. Les parcours de préparation au mariage, les sessions... En entretien, les couples ont cheminé pour traverser une crise, se re-choisir, retrouver une complicité...

L'accompagnement des Solos et des Duos est plus que jamais d'actualité. C'est pourquoi nous avons constitué un pôle de conseillères conjugales et familiales de La Cause avec 7 collègues sur toute la France et je me réjouis de ce travail en équipe!

Un des aspects de ce ministère a été la richesse d'expériences de collaboration. Je voudrais citer les amis du mouvement Fondacio: ces 20 années de partenariat pour organiser ensemble des sessions pour les couples ont été bénies et fécondes à tout point de vue!

Pour conclure, je dirais que ce ministère à La Cause m'a transformée. Je pars enrichie et non pas usée. Remplie et non pas vidée! Je pars aussi en Confiance: confiance en Celui qui nous a conduit à La Cause en 1993 et qui a appelé Julien et Isabelle Coffinet en 2022. Confiance en notre Dieu qui nous a accompagnés chaque jour de ces 29 années. Je peux en témoigner: des petits clins d'œil (ou clins d'yeux) aux grandes bénédictions, le Seigneur a fait son œuvre et à lui soit la Gloire!

Nicole Deheuvels  
Directrice Département Solos-Duos  
jusqu'au 30 juin 2022





Pour tout renseignement : Fondation La Cause – 01 39 70 60 52 – [www.lacause.org](http://www.lacause.org) – [fondation@lacause.org](mailto:fondation@lacause.org)



### Remerciements

Nicole et Alain Dehevels expriment leur profonde reconnaissance pour les très nombreux messages touchants qu'ils ont reçus à l'occasion de leur départ et pour les dons envoyés à cette occasion à l'orphelinat Main Divine d'Haïti (4000 €). Merci à chacune et à chacun !

## RÉSULTAT DE LA TOMBOLA 2022

Vous avez bien voulu participer à la tombola organisée à l'occasion de la fête de La Cause le 18 juin 2022, réalisée au profit de la reconstruction de la nurserie de l'orphelinat Akany Fanantenana à Mananjary, Madagascar. Nous vous en remercions et sommes heureux de vous faire connaître ci-dessous la liste des billets sortis au tirage :

### 20 gros lots :

- |      |  |      |   |
|------|--|------|---|
| 349  | - 1 Un scooter PEUGEOT Ludix 50 cm <sup>3</sup>                | 1260 | - 11 Un lecteur Blu-ray Sony                                    |
| 1958 | - 2 Un bon pour un séjour de vacances à AGAPÉ VILLAGE de 400 € | 762  | - 12 Un vidéo projecteur à LED Klipad                           |
| 28   | - 3 Deux entrées adultes au Grand Parc du Puy du Fou (85)      | 1738 | - 13 Un abonnement d'un an au journal RÉFORME version papier    |
| 1803 | - 4 Un abonnement d'un an au journal RÉFORME version papier    | 1870 | - 14 Une balance connectée Tefal                                |
| 1843 | - 5 Un grill plancha HKoenig                                   | 611  | - 15 Un abonnement d'un an au journal RÉFORME version numérique |
| 690  | - 6 Un abonnement d'un an au journal RÉFORME version papier    | 4    | - 16 Un Google Home Mini et un Led rainbow speaker de Blaupunkt |
| 1943 | - 7 Un abonnement d'un an au journal RÉFORME version papier    | 1706 | - 17 Un abonnement d'un an au journal RÉFORME version numérique |
| 1021 | - 8 Un aspirateur sans fil Keenox                              | 1307 | - 18 Un abonnement d'un an au journal RÉFORME version numérique |
| 2504 | - 9 Un abonnement d'un an au journal RÉFORME version papier    | 1030 | - 19 Un abonnement d'un an au journal RÉFORME version numérique |
| 1279 | - 10 Une bougie parfumée Diptyque intérieur/extérieur          | 2024 | - 20 Un abonnement d'un an au journal RÉFORME version numérique |

Tous les billets se terminant par un « 2 » permettent de recevoir un lot de consolation. Les envois seront effectués contre la remise des billets correspondants. Merci de bien vouloir joindre 3 timbres à 0,56 € pour les frais de port des lots de consolation. Pour les gros lots, le port sera facturé. Comme indiqué sur les billets de tombola, **les lots non réclamés avant le 30 septembre 2022 seront acquis à l'œuvre.**



N° 511 : Juillet - Août. -Septembre 2022  
 Organe trimestriel de la *Fondation La Cause*  
 69 av. Ernest Jolly 78955 Carrières-sous-Poissy  
 01 39 70 60 52 - [fondation@lacause.org](mailto:fondation@lacause.org)  
[www.lacause.org](http://www.lacause.org)  
 Directeur de publication : Julien Coffinet  
 Abonnement : 4 € - Prix du numéro : 1 €  
 IBAN LBP : FR10 20041000 0157 5535 9F02 037  
 Suisse : La Cause, Bulle 18-1723-4  
 Imprimerie : Le Réveil, Épernay  
 Commission Paritaire n° 0926 G 86756



La Fondation La Cause est habilitée à recevoir des dons déductibles de l'impôt sur le revenu, pour 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable, ainsi que des dons déductibles de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), à hauteur de 75 % de son montant, dans la limite de 50 000 €. La Fondation La Cause est autorisée à recevoir des legs et donations dispensés des droits de mutation.